

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-CF474

présenté par

Mme Ozenne, rapporteure pour avis au nom de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 49**ETAT B****Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Infrastructures et services de transports	0	7 700 000
Affaires maritimes, pêche et aquaculture	0	0
Paysages, eau et biodiversité	0	0
Expertise, information géographique et météorologie	7 700 000	0
Prévention des risques	0	0
Énergie, climat et après-mines	0	0
Service public de l'énergie	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires	0	0
Sûreté nucléaire et radioprotection	0	0
Ecologie – mise en extinction du plan de relance	0	0
TOTAUX	7 700 000	7 700 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Avec cet amendement, les député·es du groupe La France insoumise exigent une augmentation significative des crédits alloués à l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), acteur public essentiel à la bifurcation écologique et à la maîtrise de notre territoire.

Alors même que les enjeux climatiques s'aggravent chaque jour, le Gouvernement persiste dans sa politique de coupes budgétaires et prévoit de supprimer encore 17 postes en 2026. Depuis 2017, ce sont déjà 154 emplois supprimés à l'IGN, une saignée inacceptable qui affaiblit un opérateur stratégique.

L'IGN est indispensable pour observer, comprendre et protéger nos territoires, cartographier les risques, suivre l'érosion côtière, accompagner les agriculteurs, et mesurer les impacts du dérèglement climatique. En 2025, il a renforcé ses missions en devenant un véritable « cartographe de l'Anthropocène », avec des observations plus régulières et précises sur l'état de notre environnement.

Face à l'urgence écologique, cette politique de coupes budgétaires est une impasse. Le rapport du GIEC est clair : le réchauffement climatique progresse à un rythme inédit, et seule une mobilisation forte de l'État et de ses services publics pourra nous permettre de planifier la bifurcation écologique.

Les député·es LFI dénoncent ce démantèlement progressif de l'ingénierie publique et demandent le rétablissement immédiat des 154 postes supprimés depuis 2017, ainsi que l'arrêt des suppressions prévues pour 2026.

Considérant un coût moyen de 50 000 euros par emploi, les député·es LFI proposent de transférer 7,7 millions d'euros en crédits de paiement et autorisations d'engagement depuis l'action 52 « Transport aérien » du programme 203 « Infrastructures et services de transport » vers l'action 12 du programme 159 « Expertise, information géographique et météorologie ». Ils appellent le gouvernement à lever le gage et à donner à l'IGN les moyens nécessaires pour relever les défis écologiques.